

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du lundi 23 juin 2016 à 17h00 au 16 Cloître Notre-Dame 28000 CHARTRES

Procès Verbal - Compte-rendu

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et son ordre du jour a été réglé par le conseil d'administration.

Bien que les statuts ne prévoient pas de quorum il est à noter que plus de 70% des membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Rapport moral et financier, et approbation des comptes de l'exercice 2015
- Programme d'activités 2016
- Approbation du budget prévisionnel 2016
- Concours international d'orgue 2016
- Questions diverses

Rapport moral de l'exercice 2015

Toujours dans son souci de limiter les dépenses de fonctionnement de l'association, l'équipe de permanents est maintenant réduite au minimum (un secrétaire-logisticien pour environ 50h/mois) depuis le départ en retraite de la comptable Mme Julien ; la comptabilité est dorénavant déléguée au cabinet comptable de l'association, qui n'intervient au bureau qu'en fonction de l'activité de l'association : ce qui génère une diminution des coûts de fonctionnement.

S'ajoutent également de nombreux bénévoles dont nous remercions l'active et indispensable participation aux diverses activités.

L'activité 2015 a à nouveau été une année particulière du fait des travaux en cours dans la cathédrale immobilisant le grand orgue. Les concerts d'orgue se sont donc déportés en l'église Saint Aignan, et la programmation du Festival a été adaptée et déplacée au dimanche soir en la cathédrale.

L'association remercie vivement le Recteur, les différents services du rectorat et particulièrement Mr Lhoste, qui ont permis la tenue de ces concerts.

Ainsi que la Ville de Chartres et Patrick Delabre, pour leur attention à la maintenance "au mieux possible" de l'instrument de Saint Aignan pendant la période des concerts.

- le **Festival international**, a proposé 10 concerts du 28 juin au 30 août, le dimanche à 21h00 en la cathédrale : solistes, ensembles vocaux, instrumentaux, duo 'flûte-pinceau', se sont ainsi produits en des programmations très variées devant un public international (plusieurs centaines de spectateurs à chaque concert).

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail orgues.chartres@yahoo.fr

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

- les **Soirées Estivales**, ont comporté 9 concerts du 2 juillet au 27 août en l'église Saint Aignan pour la plupart (deux des concerts étaient programmés en la cathédrale, s'agissant de chœurs étrangers). Organistes et musicienne (violoncelle, jeunes talents, étudiants au CNSMDP) invités se sont succédés pour le plus grand plaisir d'un public qui pour la seconde année a bien suivi cette délocalisation, les retours étant très positifs. La présentation vidéo des concerts sur grand écran (matériel acquis par l'association) a été particulièrement bien accueillie.

- s'y est ajoutée la présentation des orgues de Chartres (Saint Pierre, Saint Aignan) à l'occasion du "**Jour de l'Orgue**", manifestation d'ampleur nationale, suivie chaque année par plus 600 villes de France, et relayée par la presse nationale. Nous remercions Patrick Delabre pour son investissement dans ces actions, qui rendent l'instrument-orgue plus proche du grand public.

Le **25ème Concours international d'orgue** : l'association assure toute l'organisation, la communication et la logistique du concours : accueil des candidats, organisation des répétitions et épreuves, composition et accueil du jury, déplacements, hébergement, etc...

Le lauréat du concours international 2014 a été suivi toute l'année 2015 dans la préparation de ses concerts-récompenses, l'association veillant à leur bon déroulement.

La communication du concours international d'orgue 2016 a été lancée, ainsi que la préparation de sa logistique toujours très en amont.

En 2016, il sera dédié à l'improvisation.

Le jury sera plus étoffé et porté à 8 à la demande du comité artistique : il y aura ainsi parité entre membres français et membres étrangers.

Le rapport d'activité 2015 est adopté à l'unanimité.

Rapport financier de l'association - et approbation des comptes de l'exercice 2015

Le total des ressources 2015 s'élève à 83.104 €, conforme à une année sans concours. Le total des charges à 78.216 €. Le résultat net comptable est de 5.602 €. Le total du bilan au 31 décembre 2015 s'élève à 115.385 €.

Voici l'évolution des principaux postes de l'exercice de l'année sans concours, en comparaison avec la dernière année sans concours (2013) :

Les subventions de l'année sont en diminution de 13%, pour un total de 50.000 €.

Les recettes propres (cotisations, dons, mécénat) diminuent de 6%, pour un total de 27.909 €.

Les charges d'exploitation sont en nette diminution : -26%

Afin de tenir compte des charges annuelles de préparation du concours pendant l'année sans concours, une règle de calcul d'imputation des frais exposés pour le concours international permet de répartir les dépenses sur deux années. 11.643 € ont été comptabilisés en fonds dédiés au titre du concours 2016.

Les administrateurs ont donné leur accord pour créer un fonds dédié à la rénovation du grand orgue de la cathédrale Notre-Dame de Chartres. 15.000 € en provenance du mécénat et des dons collectés en 2015 y seront affectés.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail orgues.chartres@yahoo.fr

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

L'excédent de l'exercice, de 5.602 € est inscrit au report à nouveau.

Les comptes de l'exercice 2015 sont arrêtés pour ces montants.

+ Apport mécénat par un groupe européen 'Humanis', fidèle depuis plusieurs années, rencontrés régulièrement par PL. Pour projet d'apport dans la reconstruction du grand orgue (projet d'environ 1 à 1,5 millions d'€), et constituer un apport non négligeable dans ce dossier et resensibiliser les différents acteurs-subvention.

Mme De Layre a également annoncé un apport de 40.000 € de Chartres Sanctuaire du Monde.

L'association espère pouvoir participer à environ 15% du coût du projet, et a d'ores et déjà provisionné 15.000 €.

QUESTION de Mme Vincent, représentant la Mairie : est ce qu'Humanis va directement abonder pour ce projet précisément ?

Pour l'instant c'est l'association qui affectera leur don au projet.

**Le compte de résultat et le rapport des comptes 2015
sont adoptés à l'unanimité.**

Situation sociale de l'association

L'association a encore cette année réussi à tenir ses dépenses de personnel.

Depuis le départ en retraite de Mme Julien, qui était comptable à temps partiel, l'association fait appel au cabinet comptable pour la comptabilité de l'association, ce qui a représenté une économie.

Le secrétariat des activités de diffusion (Festival et Soirées Estivales) et du fonctionnement de l'association est assuré par une personne en CDI.

Programme d'activités 2016

L'année 2016 voit la reprise de l'ensemble de nos activités à la cathédrale, les travaux dans la nef s'achèveront d'ici mi-juillet.

2016 est une année avec concours, celui-ci se préparant très en amont.

- le Festival international de musique 2016 :

Le niveau du concours 2014 ayant été exceptionnel, il a été décidé d'inviter les 4 finalistes : la mission première du concours étant de 'mettre en selle' nos jeunes lauréats, le festival en est un moyen privilégié.

Neuf concerts gratuits sont ainsi prévus les dimanches à 16h15, et seront consacrés aux jeunes lauréats de concours internationaux.

- les Soirées Estivales 2016 :

Très bien reçues par le public, les Soirées Estivales sont dans une autre approche que les concerts du dimanche en journée : les programmes proposés le dimanche sont de fait plus diversifiés, le public étant différent.

Six concerts d'orgue sont programmés ainsi qu'un concert choral, les jeudis à 21h00, faisant appel à des organistes euréliens et à trois élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, professionnels en devenir.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail orgues.chartres@yahoo.fr

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

Deux autres concerts ont été prévus, hors saison estivale :

- le samedi 7 mai, dans le cadre du **Jour de l'Orgue** : présentation des orgues de Saint Aignan (sur écran en direct, avec la participation d'élèves des classes d'orgue de Chartres & Lucé), de Saint Pierre (avec la participation d'élèves adultes).

Et de la cathédrale sur grand écran - avec en préambule une présentation interactive du fonctionnement de l'instrument avant qu'il ne soit joué.

- le samedi 28 mai, en clôture du Colloque national sur les cathédrales organisé par le Centre international du Vitrail : audition du grand orgue par Patrick Delabre en direct sur grand écran, proposée à tous les congressistes et ouverte au public.

L'édition 2016 du **Concours international d'orgue** voit un retour au fonctionnement normal du concours, entre épreuves éliminatoires à Paris et finales à la cathédrale de Chartres.

L'accent est cette année mis sur l'improvisation, qui en sera la seule discipline. Les finales auront lieu le dimanche 4 septembre, et débiteront à 14h00.

L'épreuve de présélection sur CD vient d'avoir lieu, et permet d'augurer une finale de grande qualité.

En prélude au concours, l'improvisation sera mise à l'honneur, avec une **soirée ciné-concert** à la cathédrale le samedi 3 septembre à 20h30 : projection du film de Carl Th. Dreyer "La Passion de Jeanne d'Arc" (1928) sur grand écran.

L'accompagnement musical sera improvisé au grand orgue par Samuel Liégeon, lauréat du concours de Chartres d'improvisation et titulaire de nombreux prix internationaux.

Ce type de manifestation se produit de plus en plus souvent et rencontre un vif succès.

Le programme d'activité 2016 est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016

L'association essaie de maintenir le même niveau de cotisation pour les membres.

Les subventions ont été votées et sont telles qu'attendu, à l'exception de celle du conseil général d'Eure-et-Loir qui a été supprimée en 2016.

Le budget prévisionnel est de **96.850,00** euros.

Le budget prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

La séance est levée à 18h00.

ASSOCIATION DES GRANDES
ORGUES DE CHARTRES
22, Cloître Notre Dame
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 36 67 48

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES
Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres
Tél (33) (0)2 37 36 67 48
e.mail orgues.chartres@yahoo.fr
site : <http://orgues.chartres.free.fr/>